BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca

Volume 11 • Numéro 6
Août-septembre 2013

Repentigny S'épanouir

Prix du Carrefour Action Municipale et Famille
Lauréate 2013
Le Fouineur

Prix Innovation et Développement durable
Lauréate 2012
Piscine municipale
Amélioration qualité de l'eau et de l'air

Défi Santé 5/30 Équilibre
Lauréate 2012
Excellence de la promotion

Mérite Ovation municipale
Lauréate 2012
Piscine municipale
Amélioration qualité de l'eau et de l'air

Du nouveau dans le cadre de la Politique de sécurité urbaine

Écoliers en sécurité pour la rentrée

Le retour en classe est une occasion pour le Service de police de la Ville de Repentigny de rappeler toutes les règles de sécurité, de sensibiliser les parents et les enfants aux comportements adéquats, et de faire valoir les initiatives municipales pour améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Eu égard à sa nouvelle Politique de sécurité urbaine, la Ville de Repentigny s'emploie à mettre en place des actions visant à maintenir le haut sentiment de sécurité durant le calendrier scolaire. Par exemple :

- Poursuite de la campagne de sensibilisation « Élargissez vos horizons » visant à promouvoir un meilleur partage de la route pour améliorer la sécurité des élèves qui optent pour le transport actif –à pied ou à vélo– entre la maison et le domicile
- Présence de brigadiers scolaires et contrôles policiers à la rentrée des classes pour renforcer le sentiment de sécurité
- Marquage des corridors scolaires et nouvelle signalisation dans certaines zones scolaires ciblées
- Ajout de balises au centre de la chaussée pour inciter les automobilistes au respect des limites de vitesse dans les zones scolaires
- Déneigement en priorité des zones scolaires en saison hivernale
- Conférences et actions de sensibilisation aux divers modes de déplacement en cours d'année scolaire par les policiers socio-communautaires.

Nouveaux afficheurs

L'aménagement urbain et la signalisation sont deux éléments importants pour sécuriser les zones scolaires, et c'est pourquoi de nouveaux afficheurs de vitesse ont fait leur apparition sur le territoire. Il s'agit de panneaux permettant à l'automobiliste de considérer sa vitesse réelle et d'ajuster instantanément sa conduite pour se conformer à la vitesse réglementée. Une vitesse acceptable s'inscrit en vert sur l'afficheur alors qu'une vitesse supérieure à la limite tolérée s'inscrit en rouge.

Nouvelles balises mobiles

Des balises avec le message « Ralentissez, attention à nos enfants » sont aussi apparues sur le territoire repentignois depuis juin et elles sont déplacées aux endroits nécessitant des contrôles plus serrés.

Rappelons que de septembre à juin, de 7 h à 17 h, la limite de vitesse dans les zones scolaires est abaissée à 30 km/h. Le Service de police de Repentigny assurera une grande surveillance à cet effet; des barrages seront érigés devant certaines écoles primaires et les policiers remettront aux automobilistes un carton indiquant les conséquences d'un excès de vitesse dans une zone scolaire (nombre de points d'inaptitude, coûts des contraventions et frais afférents).

Sécurité dans les débarcadères scolaires

Le nombre de parents accompagnant leurs enfants à l'école en voiture est en augmentation. Cette tendance crée des problématiques sur le réseau routier municipal : congestion dans certaines rues où se trouve une école, qui crée parfois des dangers pour les piétons et les cyclistes. « Le problème ne réside pas en soi dans la congestion, mais plutôt au niveau de la sécurité des enfants. Ils sont laissés par leurs parents qui, eux, sont stationnés en double dans la rue, ou encore de l'autre côté de la rue; ce qui amène les enfants à se déplacer de façon non sécuritaire », explique le directeur du Service de police de la Ville de Repentigny, Mme Helen Dion. « Encourager son enfant à marcher pour se rendre à l'école plutôt que le déposer en se rendant au travail… voilà qui fait partie des pistes de solutions pour améliorer la sécurité aux abords des écoles », ajoute-t-elle.

Au nombre des comportements qu'il convient d'adopter dès la rentrée :

- ne pas s'arrêter ou se stationner dans la bande cyclable pour s'en servir comme débarcadère, car il s'agit d'un obstacle important au transport actif (marche et vélo);
- ne pas utiliser le débarcadère pour les autobus scolaires lors des heures d'entrée et de sortie des élèves.

Le président de la commission de la Sécurité urbaine et conseiller municipal, M. Raymond Hénault, pose ici dans une rue balisée par un mobilier urbain apparu au début de l'été pour inciter les automobilistes au respect des limites de vitesse.

Repentigny, ville-hôtesse du 28e tournoi de l'ATPA!

La Ville de Repentigny a été choisie par l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) pour accueillir son tournoi de hockey auquel près de 50 équipes évoluant dans les divisions A, B, C et entreprises vont participer. L'événement aura lieu du 24 au 27 avril 2014.

Le tournoi de hockey de l'ATPA est l'un des plus grands événements sportifs dans le monde municipal. En tout, ce sont plus de 80 matchs qui seront disputés dans les deux arénas de Repentigny par des employés des travaux publics d'une vingtaine de villes. Les équipes composées de professionnels cols bleus et de cadres municipaux rivaliseront dans l'une ou l'autre des trois classes. La classe « entreprises » regroupera des équipes provenant de commerçants et fournisseurs de Repentigny.

L'équipe de Repentigny lors du tournoi de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) en 2012.

Cette compétition a pour but de favoriser le réseautage entre les employés municipaux de tout le Québec, créant, en plus des liens et des échanges amicaux, une collaboration entre des travailleurs d'un même territoire, lesquels vivent des réalités différentes dans le cadre d'un milieu de travail semblable. L'Association des travaux publics d'Amérique est un des 67 chapitres qui composent l'American Public Works Association (APWA).

Des retombées positives pour la communauté

Cette vitrine exceptionnelle représente d'importantes retombées économiques, touristiques et sportives pour la ville-hôtesse. En effet, cet événement sportif entraînera la visite de plusieurs centaines de personnes, soit les familles et amis des participants, mais également les amateurs de ce sport regroupant de nombreux adeptes dans la province.

Soulignons enfin que les profits de ce tournoi amical seront redistribués à différents organismes locaux.

Découvrez
ville.repentigny.qc.ca

Chaque semaine
nos capsules vidéo
et
Notre nouveau
site mobile

Suivez-nous maintenant sur

Mot de la MAIRESSE

Un été à célébrer tous ensemble

Chères Repentignoises,

Chers Repentignois,

L'été repentignois s'est exprimé de toutes les couleurs et sous toutes ses facettes. Que ce soit dans nos parcs, dans nos complexes ou dans nos installations, qu'il s'agisse des grands événements ou des activités culturelles, sociales ou sportives de la programmation régulière, vous avez été très nombreux à y participer. Un immense merci au nom de tous ces bénévoles qui font de Repentigny un milieu aussi dynamique et vivant. Et ce n'est pas fini, les Internationaux de tennis junior, l'Oktoberfest des Québécois, la Fête au Petit Village et la grande fête de l'Halloween à l'île Lebel seront d'autres belles occasions de savourer le bonheur d'être ensemble!

Inéluctablement, la fin du mois d'août marque aussi le retour à l'école pour bon nombre de familles. La rentrée scolaire signifie la présence de milliers de jeunes sur nos routes. C'est pourquoi, écoliers, parents et automobilistes doivent redoubler de prudence.

La même consigne vaut aussi à l'approche des nombreux chantiers routiers en cours sur notre territoire. Il importe de respecter la signalisation et la réglementation pour une sécurité accrue, et ce, au bénéfice de tous, automobilistes, piétons, cyclistes et travailleurs.

L'amélioration de nos rues et la modernisation de nos infrastructures sont intrinsèquement rattachées à notre qualité de vie. Il en est de même pour les grands axes routiers qui nous relient à la métropole où de nombreux Repentignois s'y rendent quotidiennement.

Comme on le sait, le gouvernement du Québec et l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ont confirmé la mise en service du Train de l'Est en 2014. Il suffit d'emprunter le boulevard Pierre-Le Gardeur, l'autoroute 40 ou l'autoroute 640 pour constater de visu que les travaux avancent à grands pas. Enfin, nous aurons droit, nous aussi, au service du train de banlieue!

À titre d'élus, nous avons consacré des années d'efforts et de démarches pour l'avancement de ce dossier. Mais il nous faut poursuivre. Le train de banlieue ne sera pas suffisant. Il faut aménager nos liens routiers régionaux pour favoriser davantage le covoiturage et notre réseau de transport en commun.

Dans le cadre des travaux de modernisation de la rue Notre-Dame, l'AMT a déjà prévu la création d'une voie réservée aux autobus et au covoiturage en amont du pont Le Gardeur, entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs, mais il y aussi l'autoroute 40 et le pont Charles-De Gaulle qui s'avèrent problématique aux heures de pointe. Là également, il faudrait prévoir l'aménagement de voies réservées, comme on en retrouve sur les ponts de la Rive-Sud, sur l'autoroute 15 et sur l'autoroute 25.

Il y a manifestement un rattrapage à faire pour la population de notre région qui a connu, soulignons-le, une importante croissance démographique ces dernières années. Les infrastructures routières doivent accompagner cette réalité, et soyez assurés que je vais poursuivre mes représentations à cet égard.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

Regard sur notre CULTURE

Les journées de la culture
Tout un « happening » culturel

Les 27, 28 et 29 septembre, on souligne la 17e édition des journées de la culture. À cette occasion, une foule d'activités sont offertes gratuitement à travers la province. Le 29 septembre, Repentigny se joint à la parade et vous offre l'occasion de vous épanouir à travers la culture en découvrant son riche patrimoine et en vous invitant à faire la rencontre d'artistes inspirés dans le cadre d'un grand rendez-vous culturel.

« Cette année, on invite les Repentignoises et Repentignois, de toutes les générations à se réunir. Parce que la culture, c'est ce qui distingue une société. Célébrons la nôtre! Dans le contexte du projet d'Espace culturel qui se dessine, on se donne un point focal pour vivre ensemble notre culture. Tout sera présenté gratuitement et en plein air. C'est là aussi une belle illustration de l'accessibilité à la culture telle que nous la valorisons à Repentigny! », souligne la conseillère municipale Denyse Peltier, présidente de la commission Culture.

Le 29 septembre, un grand rassemblement culturel!

Théâtre, poésie, dessin, danse, musique…le choix d'activités interactives, de découverte et d'appréciation des arts et de la culture sera grand !

On propose aux plus petits: un atelier de théâtre avec les Ateliers artistiques Côte à côte, des activités d'animation de la lecture avec le Chapiteau Fouineur et un atelier de dessins avec Alexandra Bastien.

Pour tous : une vente de livres usagés, un atelier de tricot, une présentation spéciale sur Félix Leclerc avec Le Carrefour de Poésie de Lanaudière. Avec *Les Explositions*, un concept unique, la compagnie de danse contemporaine *La marche du crabe* fera vivre au public une véritable expérience sensorielle. D'une durée d'environ 15 minutes, *Les Explositions* seront présentées sous forme d'improvisations dansées et inspirées des œuvres de l'exposition en cours. « L'occasion était belle d'associer la danse contemporaine et les arts visuels », signale Denyse Peltier. « Et c'est une première chez nous! », précise-t-elle.

Plusieurs activités se dérouleront à la Bibliothèque Robert-Lussier. Beau temps, mauvais temps, l'hôtel de ville ouvrira ses portes au public pour un spectacle-conférence du pianiste Claudel Callender, lequel propose un concert commenté autour de son album *Présence*.

Les activités se dérouleront entre 10 h et 16 h. Consultez l'horaire détaillé dans votre *Guide des sorties culturelles-automne 2013* ou sur notre site Internet.

Histoire et patrimoine

Reconnue comme l'une des plus vieilles villes de la région montréalaise, Repentigny offre des visites guidées de ses monuments. Les 27, 28 et 29 septembre, les visiteurs pourront découvrir l'histoire et le patrimoine bâti de Repentigny en visitant l'Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie et le Moulin Grenier. L'atelier *Du grain à la fabrication du pain* sera aussi offert au parc du Meunier.

Célébrons la culture. « Pour partager nos passions, pour célébrer la diversité, pour poser un geste concret, pour protéger notre patrimoine, pour nous rapprocher de notre communauté, pour créer différemment, pour faire partie d'un tout…pour fêter ! »

Initiation au théâtre

Le 28 septembre, Les ateliers artistiques Côte à Côte offriront un cours de théâtre pour enfants de 5 à 12 ans. Pour connaître l'horaire exact de cette activité ou réserver une place, composez le 450 477-3025 ou visitez le atelierscoteacote.com.

Photo © Jonathan Léo-Saucier

Explositions, présentée par la troupe de danse contemporaine La marche du crabe

© Stéphan Daigle, Ce qui nous lie

Du 25 août au 29 septembre, le Centre d'exposition de Repentigny présente LE CORPS HABITÉ de Stéphan Daigle et Annouchka Gravel Galouchko. Les œuvres communes et individuelles de ces deux artistes ont été créées autour de la thématique du corps.

C'est la rentrée pour Le Fouineur!

Comme chaque année, les élèves du primaire peuvent compter sur le soutien des bibliothèques et du programme d'aide à la réussite scolaire Le Fouineur pour reprendre le rythme des devoirs et leçons. De la même manière, les enseignants et enseignantes des écoles primaires de Repentigny pourront profiter de l'expertise de nos bibliothécaires et animatrices pour développer les compétences informationnelles de leurs élèves, ainsi que de leur faire découvrir nos incontournables littéraires. Pour connaître les activités grand public et scolaires du programme, consultez notre site à l'adresse suivante : lefouineur.ca

De plus, les parents désireux de s'outiller sur le cheminement scolaire seront heureux de visiter l'espace Fouineur et de prendre connaissance de l'offre exceptionnelle de ressources documentaires composant notre Coffre à outils.

Un amusant sac-repas à l'effigie du Fouineur est en vente dans les bibliothèques au coût de 10 $. Les sommes amassées seront réinvesties dans le programme.

Surfer dans les parcs

Repentigny suit la vague du WiFi!

Les Repentignoises et Repentignois pourront bientôt profiter de l'Internet sans fil gratuit dans sept parcs du territoire. Ce service permettra d'offrir un accès à la technologie de l'information dans les lieux publics aux citoyens qui sont de plus en plus nombreux à posséder un appareil mobile. Cette initiative de la Ville répond à un besoin réel voté favorablement par les citoyens lors de la consultation Web 2.0. portant sur les priorités en matière de familles et d'aînés à Repentigny.

Ce service sera donc disponible dès l'automne dans les parcs les plus achalandés et dont les activités attirent la présence de visiteurs. L'Île-Lebel, de même que les parcs Thifault, Charles-De Gaulle, Larochelle, Champigny, Jean-Claude-Crevier et Maurice-Richard ont été ciblés pour la première phase de déploiement 2013-2014. La Ville évaluera par la suite la pertinence d'ajouter des bornes sur davantage de lieux et artères. Notez qu'il est aussi possible d'accéder au WiFi gratuitement dans les édifices municipaux suivants : hôtel de ville, piscine municipale, Bibliothèque Robert-Lussier et Bibliothèque Edmond-Archambault.

L'Internet sans fil sera bientôt disponible gratuitement dans sept parcs de Repentigny.

« Nos services en ligne, le partage de données, notamment l'inventaire de foresterie urbaine, notre présence sur les réseaux sociaux et maintenant l'Internet sans fil gratuit dans les parcs de la Ville et dans nos édifices municipaux sont autant de projets qui positionnent Repentigny comme une ville moderne branchée sur l'avenir! » de souligner la présidente de la commission Communication, Mme Cécile Hénault.

La Ville de Repentigny a mandaté l'organisme à but non lucratif Île Sans Fil pour faire l'installation du réseau sur le territoire. Offrant l'Internet gratuit dans plus de 260 points d'accès à Montréal, l'organisme a des projets avec plusieurs organisations, notamment le CHUM et la Grande bibliothèque. Une entente a également été développée entre Île Sans Fil et le CFP des Riverains afin que l'OBNL partage son expertise à la relève du centre de formation professionnelle.

Les surplus générés par Île Sans Fil à Repentigny seront retournés dans la communauté sous forme de projets WiFi.

La carte récit : une nouvelle carte interactive pour Repentigny

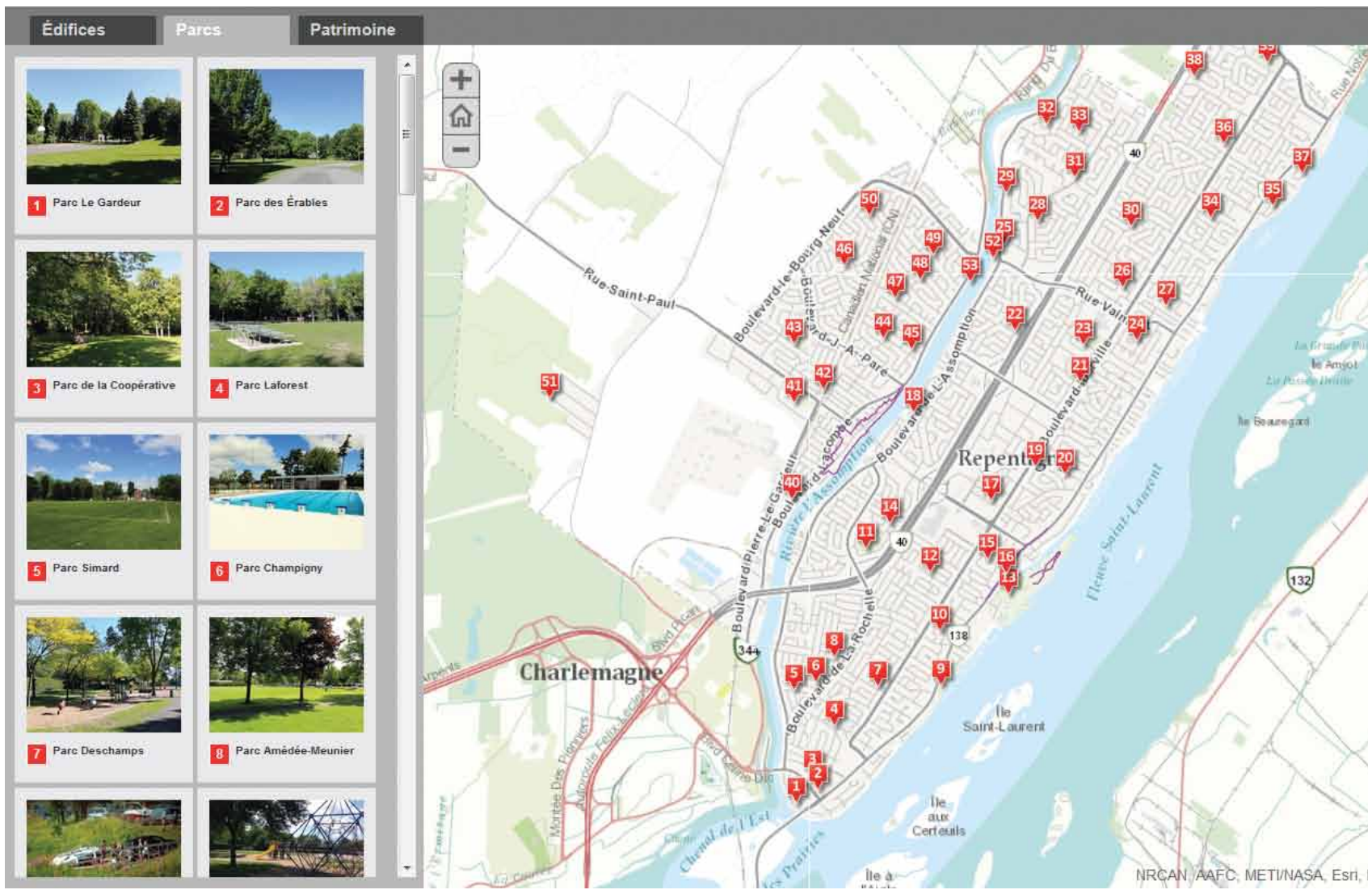

Pour aider les Repentignois et les visiteurs à mieux s'y retrouver dans la ville, Repentigny a développé une carte récit, communément appelée « Story map ». Lancée en juillet dernier, cette carte interactive imagée regroupe les édifices municipaux, les parcs et les trésors du patrimoine repentignois. Elle s'ajoute aux plans en PDF et à la carte interactive générale, déjà disponibles sur le site Internet ville.repentigny.qc.ca.

La carte récit vise à informer les citoyennes et les citoyens, de même que les visiteurs des points d'intérêt de la Ville de Repentigny. Cet outil allie performance et convivialité et fonctionne sur l'ensemble des systèmes d'exploitation et des navigateurs Web.

Cette carte interactive vous offre notamment un descriptif pour chaque point d'intérêt, ses coordonnées, un hyperlien vers le site Web et une photo du lieu. Plus généralement vous y retrouverez des liens rapides et une possibilité de partager la carte sur les réseaux sociaux. Vous trouverez la nouvelle Carte récit dans l'onglet Cartes de la ville en bas de page du site Internet.

Concours Facebook

Gagnez deux forfaits festifs pour l'Oktoberfest des Québécois

Parce que les réseaux sociaux sont une belle porte d'entrée pour découvrir les activités et les services de la Ville de Repentigny en plus de vous tenir informé des nouvelles de dernière heure, il s'agit aussi d'une plate-forme pour participer à nos concours!

En vous inscrivant au concours *Le bonheur de participer* au Festival l'Oktoberfest des Québécois et en cliquant J'aime sur notre page Facebook, vous courez la chance de gagner deux forfaits festifs pour l'édition 2013 du festival qui se tiendra à l'Île Lebel du 6 au 8 septembre, ainsi que plusieurs articles à l'effigie de Repentigny. Le tout, d'une valeur de 130 $.

Rendez-vous sur notre page facebook.com/VilleRepentigny pour vous inscrire! Le concours se termine le 31 août et est ouvert aux 18 ans et plus.

Les prix détaillés

Forfait festif pour le Festival l'Oktoberfest des Québécois

Deux entrées 18 ans, deux chapeaux, deux Bock 0,25L et 4oz bière officielle (x2)

+

Objets Ville de Repentigny

Sac en bandoulière,
deux bouteilles d'eau
et un manteau (type Softshell)

Le nouvel Espace culturel de Repentigny

Un site culturel et environnemental pou

Mot de la mairesse

« Repentigny, Ville d'avenir », avec le développement de l'Espace culturel, notre Ville répond plus que jamais à l'engagement que nous nous sommes fixés : vitaliser le centre-ville, y développer l'économie en lui permettant de devenir un haut lieu d'animation culturelle favorisant la rencontre, l'échange et le lien social.

Accessibilité et diversité sont les mots-clés de ce lieu original et accueillant, à l'image de notre communauté si distinctive.

Cet Espace répondra aussi aux nouvelles orientations culturelles du Québec car il sera l'endroit par excellence pour privilégier les rapprochements entre la culture et toutes les dimensions du développement durable.

Un poumon culturel au cœur du centre-ville

L'Espace culturel de Repentigny se composera d'une salle de spectacle moderne, d'un Centre d'art et de création artistique et de jardins thématiques qui confèreront à la Ville une signature culturelle unique. Repentigny contribue ainsi à permettre et à maintenir une communication entre le citoyen et la culture, dans ses multiples formes et disciplines.

Un projet essentiel pour le développement du centre-ville

La réalisation de ce projet est d'une très grande importance pour le rayonnement de la culture, autant sur le territoire de la Ville de Repentigny que de la région puisqu'il aura des retombées plus que positives. L'Espace culturel dynamisera le centre-ville en attirant des promoteurs et du même coup, en stimulant la création d'emplois.

Bonification de l'offre culturelle

Les impacts positifs en matière de diffusion culturelle s'étendront au-delà des frontières de la Ville, à toute la MRC de L'Assomption et de la région de Lanaudière. Permettre à des artistes locaux, nationaux et internationaux de rayonner chez nous, constituera l'un des objectifs de ce nouvel Espace culturel.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

LÉGENDE

1. Salle de Spectacle
2. Centre d'Art et de Création artistique
3. Jardins Thématiques
4. CLD de la MRC de L'Assomption
5. Kiosque à musique
6. Église de la Purification
7. Presbytère
8. Cimetière
9. Bibliothèque Robert-Lussier

La salle de spectacle, pierre angulaire de l'Espace culturel

Un lieu unique en matière de diffusion culturelle et de participation citoyenne

Notre objectif est de favoriser la participation active des citoyens à la vie culturelle de leur Ville dans toute sa richesse. Ainsi, la nouvelle salle sera un lieu privilégié pour présenter des spectacles d'artistes professionnels de grande qualité répondant aux intérêts des différents types de clientèles, mais également un lieu pour favoriser les rencontres entre le public et les artistes par le biais d'activités de médiation culturelle. Le parvis extérieur, situé entre la salle de spectacle et le Centre d'art et de création, sera également un espace privilégié pour l'animation et la présentation d'artistes amateurs de notre région. Les écoles à vocation artistique de notre région y trouveront également un lieu pour la présentation de leurs spectacles annuels.

Une salle de spectacle à géométrie variable

Permettre à des spectacles très divers d'être diffusés afin de bonifier l'offre culturelle de la région, c'est dans cette optique que la salle pourra être aménagée de quatre différentes façons, soit :

- à l'italienne, accueillant 350 spectateurs assis;
- en formule cabaret, avec des tables et des chaises au plancher et des spectateurs dans les gradins et les galeries, permettant de recevoir 275 personnes;
- en configuration banquet, où l'on pourra réunir 238 participants;
- à plancher plat, avec une capacité d'accueil de 600 places debout.

Un partenariat avec la Corporation Hector-Charland et l'ARAM

Développée en partenariat avec la Corporation Hector-Charland qui en assurera la gestion et la programmation, en complémentarité avec l'ARAM (Association de Repentigny pour l'Avancement de la Musique), cette salle est jugée capitale afin d'offrir à la population un accès à toutes les formes d'art de la scène.

Ce partenariat permettra de bonifier l'offre culturelle actuelle en accueillant à Repentigny des spectacles qui seront complémentaires à ceux du Théâtre Hector-Charland. Cette complémentarité est essentielle et la capacité d'aménagement adaptable de la nouvelle salle de Repentigny en fera un lieu d'accueil pour des spectacles très divers.

Votre signature pour la culture

La population est invitée à signer une pétition en faveur de la construction de la salle de spectacle de Repentigny afin d'inciter le gouvernement du Québec à octroyer à la Ville de Repentigny une subvention dédiée au développement d'une salle de spectacle.

La pétition est actuellement disponible dans plusieurs commerces du territoire de même que dans les principaux édifices publics de la Ville. Vous pouvez également apposer votre signature sur le site Internet de l'Assemblée nationale (www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion, aussi accessible au ville.repentigny.qc.ca

La pétition sera disponible jusqu'à la mi-septembre. Votre signature fera la différence !

ur tous !

Le Centre d'art et de création artistique, un ensemble pour la diffusion culturelle

Un Centre pour la culture, sous toutes ses formes

D'une superficie totale de 1365 m², le Centre d'art et de création artistique de Repentigny comprendra une salle d'exposition, une salle multifonctionnelle, une salle de médiation culturelle et des locaux d'enseignement et de répétition musicale. La construction d'un nouveau bâtiment permettra de partager des espaces communs tout en assurant une utilisation polyvalente et indépendante.

La salle d'exposition sera parfaitement adaptée pour diffuser le travail d'artistes d'envergure régionale, nationale et même internationale.

La salle multifonctionnelle accueillera, quant à elle, des créateurs sur une longue période de temps, de même que des artistes en répétition.

La salle de médiation culturelle, réclamée par les artistes et les créateurs de Repentigny, favorisera la mise en relation entre le public et les œuvres. Elle servira également à différents groupes scolaires afin d'initier les jeunes à l'art et à la culture.

Le Centre abritera également **des locaux d'enseignement et de répétition musicale** qui seront réservés à des jeunes dans une perspective pédagogique, et ce, en partenariat avec la Commission scolaire des Affluents et le Centre La Croisée.

Enfin, la construction du nouveau Centre permettra à la Bibliothèque Robert-Lussier de mieux répondre aux normes de superficie recommandées par le ministère de la Culture et des Communications. En effet, les espaces ainsi libérés à l'étage seront profitables pour l'atteinte des objectifs poursuivis : moderniser la bibliothèque afin d'offrir un véritable carrefour d'informations centré sur les différents usagers et permettre une capacité d'accueil accrue pour les collections et pour la clientèle.

Un nouveau Centre plus accessible

Le Centre d'art et de création artistique s'imposera en tant qu'établissement polyculturel voué à toutes les formes de création artistique. Cet attribut ne peut être associé à l'installation existante puisque le Centre d'exposition de Repentigny ne compte que l'espace d'exposition et qu'il ne peut présenter certaines expositions, notamment parce qu'il ne répond pas aux normes muséales et que sa localisation est au deuxième étage. C'est sans compter que son accès aux personnes à mobilité réduite est souvent déploré.

Contribution de 500 000 $ de Patrimoine canadien

Cette contribution représente une aide substantielle dans la réalisation de ce projet majeur pour le développement de la vie culturelle repentignoise. Elle est un gage de confiance du gouvernement fédéral quant à la réussite et le bien-fondé de la réalisation de ce nouveau Centre.

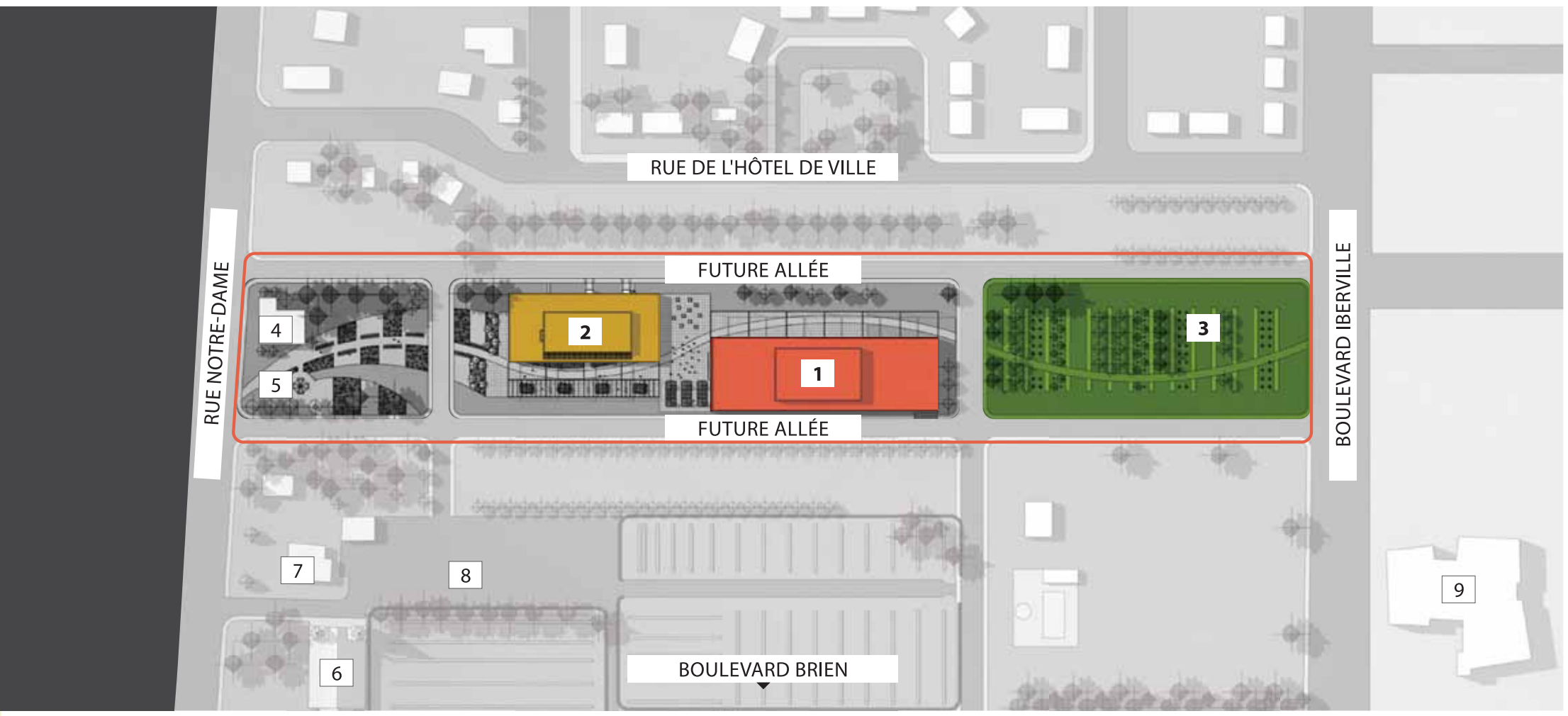

Les jardins thématiques, où nature et culture s'y rencontreront

Des jardins thématiques seront aménagés progressivement au fil des ans et contribueront à créer un lieu de rencontre original entre les citoyens et l'art en général. Ces jardins préserveront le cachet de verdure du parc Thifault, dans un concept unique où nature et culture ne font qu'un.

En développant cet espace dédié à la nature, la Ville de Repentigny exprime une vision du développement économique étroitement lié au développement durable.

Plusieurs chantiers en cours

Élargissement de la rue Marquis à l'intersection Brien

Au cours des prochaines semaines, un autre chantier important s'amorcera, celui touchant l'élargissement de la rue Marquis, à l'intersection du boulevard Brien.

Ces travaux, qui s'échelonneront sur une période de trois à quatre semaines, sont rendus nécessaires en raison de l'arrivée prochaine d'un nouveau commerce dans le secteur. La reconfiguration de cette intersection va aussi permettre d'améliorer de façon notable la fluidité de la circulation à cet endroit.

L'élargissement de la rue Marquis va grandement contribuer à la fluidité de la circulation automobile aux abords de cette intersection.

Rue Notre-Dame

Autre chantier majeur que celui de la rue Notre-Dame, à l'Est du territoire. Les travaux avancent rapidement et les échéanciers sont respectés.

Rappelons que du boulevard Laurentien au boulevard Louis-Philippe-Picard la rue Notre-Dame passera de deux à quatre voies de circulation.

Les travaux se poursuivront jusqu'à tard cet automne, avec la pose de la première couche de pavage, pour se terminer en 2014 avec le pavage de surface.

Un autre chantier majeur que celui de la rue Notre-Dame dans l'Est du territoire.

Rues Leroy et Rupert

La Ville de Repentigny vient aussi d'amorcer d'importants travaux de réfection des infrastructures sur les rues Leroy et Rupert où l'on procédera à la mise en place de nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout, de même qu'à la reconstruction du pavage et des bordures. Ces travaux, qui représentent un investissement municipal de 2 686 544 $, ont bénéficié de subventions de 843 450 $ et de 790 500 $ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

Plusieurs parcs se refont une beauté cet été!

L'amélioration de la qualité de vie, le maintien du haut sentiment de sécurité, la pratique d'activité physique et sportive et le contact privilégié avec la nature sont des éléments étroitement liés au plan directeur des parcs et espaces verts. C'est pourquoi plusieurs Repentignoises et Repentignois ont vu leur parc de quartier retrouver des allures de jeunesse au cours de cette belle saison!

Apprécié des sportifs, le parc De la Seigneurie situé dans le secteur nord-est de la ville a subi toute une cure de remise en forme! D'importants travaux de réfection ont été menés : resurfacage de la patinoire/terrain de basketball en acrylique, remplacement des terrains de tennis, transformation du terrain de volley-ball en terrain de volley-ball de plage, redéploiement des aires de mini soccer et des jeux de fer, réfection du terrain de pétanque et rafraîchissement du chalet. Lesdits équipements étaient devenus vétustes en raison de leur âge.

La Place de la famille avait été érigée il y a une vingtaine d'années pour souligner l'apport de Joseph Rivest, qui a été maire de Le Gardeur pendant 13 ans. Le dévoilement des nouveaux aménagements a eu lieu en présence de son fils, Paul-Émile Rivest, son épouse, et de la présidente de la commission Parcs et espaces verts, Mme Francine Payer et ses petits-enfants.

« Ces nombreuses améliorations visent à offrir aux Repentignoises et aux Repentignois un espace vert plus accueillant qui saura mieux répondre à leurs besoins de nature récréative ou sportive, et ce, quel que soit leur âge », souligne la présidente de la commission Parcs et espaces verts, Mme Francine Payer.

Place de la famille revampée

Après la nouvelle piscine et le nouveau chalet au parc Jean-Claude-Crevier, voilà que l'arbre de la Place de la famille pourra s'épanouir et poursuivre sa croissance. Le muret qui montrait des signes évidents de détérioration a été restauré, et la place a été agrandie afin d'allouer davantage d'espace urbain pour que cet orme de Sibérie puisse déployer ses racines.

Deux nouveaux parcs dans l'est

La Ville de Repentigny a officiellement inauguré deux parcs dont les noms

rappellent la présence amérindienne racontée dans les textes historiques : du Grand-Manitou et de la Grande-Paix.

Le parc du Grand-Manitou, situé entre la rue de l'Harricana et le boulevard L'Assomption, représente un investissement de 350 000 $, alors que le parc de la Grande-Paix, qui se trouve à proximité des rues de la Yamaska et de la Ouareau, a nécessité un investissement de 500 000 $.

Ces parcs dits « de quartier » regroupent des modules de jeux destinés aux enfants âgés de 2-5 ans et de 6-12 ans. Des bancs, tables de pique-nique et supports pour vélos complètent les aménagements. Les deux endroits partagent un même point d'intérêt puisque chacun est doté d'un tracé piétonnier transversal. Ces chemins de traverse permettent donc aux résidents du quartier de rejoindre la maison à l'abri de la circulation automobile. Ce sont les derniers parcs à voir le jour dans la foulée du développement résidentiel repentignois.

Entente renouvelée avec le Centre à Nous

La Ville et le Centre de services communautaires et culturels de Repentigny, mieux connu sous le nom de Centre à Nous, ont procédé à la signature d'un protocole d'entente reconduit jusqu'en 2015, lequel se veut profitable pour toute la communauté.

Ce protocole, valide pour une durée de trois ans, mandate entre autres, le Centre à Nous à mettre en disponibilité des locaux à des coûts abordables, et ce, au bénéfice des organismes reconnus par la municipalité. Pour ce faire, la Ville s'engage à verser, pour les deux prochaines années, une aide financière annuelle de 45 000 $ à l'instance communautaire. « Le Centre À Nous doit être considéré comme un maillon important favorisant l'épanouissement des citoyens et de la communauté. Sans le support et l'encadrement offert par le centre, plusieurs organismes auraient de la difficulté à établir pignon sur rue », souligne la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

Avec cette entente, de nombreux groupes communautaires peuvent en effet obtenir des locaux appropriés, de même qu'une plus grande visibilité. Le partenariat entre la Ville et le Centre à Nous prévoit également, toujours pour les organismes du milieu, l'accès à des espaces de bureaux et à des salles polyvalentes de qualité pour tenir des activités s'inscrivant dans leur mission. Le tout à des prix moindres que ceux observés sur le marché locatif privé.

Par cette entente, le Centre à Nous s'engage par ailleurs à remettre annuellement à la Ville son rapport d'activités, son rapport des locations autorisées par la Ville aux organismes reconnus ainsi que les nouveaux tarifs en vigueur.

On voit ici : M. David Legault (directeur général de la Ville de Repentigny), Mme Isabelle Champagne (chef de division —Vie communautaire), M. André Cyr (conseiller municipal), M. Marcel Giroux (président du Centre à Nous), Mme Francine Payer (mairesse suppléante), M. Mario Morais (conseiller municipal et membre du c.a. du Centre à Nous), Mme Denyse Peltier (conseillère municipale) et M. Stéphane Desrochers (adjoint au directeur des affaires juridiques et du greffe et assistant-greffier).

C'est le temps des trouvailles!

La prochaine vente-débarras aura lieu les 14 et 15 septembre prochains, de 9 h à 21 h. En cas de pluie, la vente-débarras est remise qu'une seule fois, soit le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, s'il pleut le samedi 14 septembre, la vente pourra être reprise le samedi 21 septembre.

La vente doit se tenir par l'occupant du bâtiment, à l'intérieur des limites de propriété, dans les cours avant ou latérales. Aucun permis n'est requis.

Affichage

L'affichage relatif à la vente-débarras doit être effectué sur le terrain résidentiel sur lequel elle prend place et seulement durant l'activité. Les 11 et 13 septembre, des publicités dans les journaux locaux dresseront la liste des adresses participantes. Vous voulez que votre adresse y soit inscrite? Téléphonez avant le 4 septembre au 450 470-3840.

Le bonheur, c'est d'être ensemble!

Cet été, une foule d'évènements ont été mis en place pour faire vivre les joies estivales aux citoyens. Voici un bref retour en photos des faits saillants de l'été sur le territoire repentignois :

Un pas à la fois, du crépuscule jusqu'à l'aube… C'est sous cette devise que des milliers de personnes sensibles à la cause du cancer célébraient la vie, lors du 10e anniversaire du Relais pour la vie le 14 juin dernier.

Le beau temps était une fois de plus au rendez-vous pour la Virée de la mairesse le 24 juin!

Le 24 juin dernier, ils ont été nombreux à se rassembler à l'Île-Lebel pour célébrer la Fête nationale des Québécois.

Pour la 1re fois, le parc de l'Île-Lebel s'est transformé en véritable spectacle culinaire dans le cadre de la Tournée des chefs « Goûtez le Québec ».

La 21e édition de Mon Festival regorgeait d'activités et d'ateliers pour les jeunes et moins jeunes!

Pour la 4e année consécutive, le club de l'Impact s'est déplacé à Repentigny le 30 juillet à l'occasion d'un entrainement public.

Des milliers de spectateurs confortablement installés en plein air ont assister au spectacle unique de la Sinfonia de Lanaudière à saveur pop symphonique offert le 10 juillet dernier.

Présenté au parc de l'Île-Lebel, sous la direction du chef en résidence Nathan Brock et l'animation de Charles Lafortune, le spectacle de l'OSM demeure l'un des plus marquants de la période estivale.

Pour sa 24e édition, une panoplie d'activités composait la programmation du Rendez-Vous Estival de Le Gardeur au grand bonheur des familles repentignoises!

Plus de 2 000 joueuses et joueurs ont envahi les parcs de la ville à l'occasion du National de soccer de Repentigny!

Le 18 août dernier, plus de 200 véhicules datant des années 1920 à 1970 ont pu être admirés à l'Île-Lebel par les visiteurs.

… Et la fête se poursuit!

Internationaux de tennis junior Banque Nationale

La 28e édition des Internationaux de tennis junior Banque Nationale se déroulera du 23 au 31 août prochain au parc Larochelle, lequel sera transformé en véritable village sportif pour l'occasion.

L'évènement est reconnu comme l'un des grands tournois du circuit mondial junior. Il mettra de l'avant le talent de jeunes athlètes de haut calibre âgés de 14 à 18 ans, en provenance des quatre coins du globe.

Les citoyens repentignois sont invités à venir assister aux matchs, et ce, en accédant gratuitement au site. N'hésitez pas à consulter la page Facebook officielle de l'évènement pour tout savoir sur le tournoi. L'invitation est lancée!

C'est le retour de l'Oktoberfest!

La Ville de Repentigny se réjouit d'accueillir une fois de plus l'évènement sur son territoire. Le parc de l'Île-Lebel se transformera, du 6 au 8 septembre, en véritable pub bavarois où une panoplie d'activités fichtrement palpitantes seront offertes, et ce, au grand plaisir des 7 à 77 ans de la région, « biérophiles » ou non!

À l'occasion de ces quelques jours de festivités, plusieurs performances musicales seront proposées sur la grande scène de l'Oktoberfest dont le spectacle L'invasion britannique, par Beatles Story, et une prestation de Bernard Adamus. Les festivaliers seront comblés!

Profitez de la prévente pour vous procurer des billets à un prix avantageux en visitant le www.oktoberfestdesquebecois.com ou encore auprès de certains commerces de la MRC de L'Assomption. Les passeports de 3 jours se vendent au coût de 20 $ en prévente seulement. Des laissez-passer d'une journée et des forfaits festifs sont aussi disponibles. Vous avez jusqu'au 1er septembre pour profiter de ces économies. Notez que le transport en commun du RTCR sera offert gratuitement à tout acheteur de billets en prévente.

Crédit photo: Tom Blain

Crédit photo : Stéphane Dumais

L'heure sera à la Fête au Petit Village!

Cette année, la Fête au Petit Village célèbrera sa 4e édition sous le thème de l'agriculture. Les visiteurs seront replongés dans la période du début du 20e siècle du 14 au 15 septembre prochain. Pour l'occasion, la Fête au Petit Village accueillera avec grand honneur les villageois de Saint-Côme, capitale de la chanson traditionnelle!

Le temps d'une fin de semaine, plongez dans l'univers patrimonial du Village : exposition de machinerie agricole d'antan à aujourd'hui, marché du Village, démonstration de métiers traditionnels, contes et animation par des personnages historiques, exposition de peinture et d'artisanat… Une édition unique en son genre qui promet!

Pour plus d'informations concernant la programmation et les activités, consultez le www.petitvillage.org.

Mosaïcultures Internationales

Encore un mois pour voir l'œuvre repentignoise

Parce qu'elle met tous les jours en action le verbe *S'épanouir,* aussi bien au sens figuré qu'au sens propre du terme, la Ville de Repentigny participe à la 5e édition des Mosaïcultures internationales, sous le thème *Terre d'Espérance,* au Jardin botanique de Montréal. L'événement se poursuit jusqu'au 29 septembre.

Parmi la cinquantaine d'oeuvres exposées, on pourra retrouver celle réalisée par l'équipe repentignoise. Intitulée *S'épanouir*, la création symbolise la croissance de la ville dans une perspective de développement durable. La structure impressionnante, sur un site d'une superficie de 75 m², place la famille au premier plan d'une ville verte où l'eau, une richesse protégée, fait partie intégrante du paysage.

L'œuvre composée de plus de 12 000 plants a une facture urbaine et contemporaine.
« L'ensemble est aux couleurs de Repentigny, Ville verte et bleue, qui offre à sa population un cadre de vie préservé en adéquation avec notre vision d'avenir », mentionne la mairesse de Repentigny Chantal Deschamps, présente à l'activité d'inauguration.

Soulignons que l'artiste repentignoise Caroline Bouchard, sculpteure-modéliste, a participé à la création en confectionnant deux personnages assis sur un pont, tel un passage entre le passé et l'avenir, unissant les idées et les générations.

Il s'agit d'une deuxième participation de la Ville à cet événement, alors qu'elle avait présenté une sculpture végétale intitulée *Garde et regarde* en 2000, au Vieux-Port de Montréal.

Sur le parcours de 2,2 km proposé par le Jardin botanique, on retrouvera Repentigny au site 43, soit en fin de parcours, juste avant l'aire de restauration.

Collecte des résidus domestiques dangereux

Débarrassez votre demeure de tous dangers

Une fois l'an, une collecte spéciale est mise en place par la Ville afin de vous permettre de vous dépêtrer de vos résidus domestiques dangereux (RDD), et ce, en toute sécurité. Celle-ci prendra place le 7 septembre prochain, de 9 h à 15 h, aux écoles secondaires Jean-Baptiste-Meilleur (entrée par la rue Jean-Baptiste-Meilleur) et L'Horizon (entrée par la rue Bourgeoys).

Venez confier vos RDD le 7 septembre prochain à l'un des deux points de collecte prévus à cet effet.

La sécurité avant tout!

Plusieurs produits d'usage domestique quotidien renferment des substances nuisibles pour la santé ainsi que pour l'environnement. Lorsqu'ils sont obsolètes, souillés ou inutilisés, ceux-ci peuvent s'avérer toxiques, inflammables, explosifs, voire même corrosifs.

Les aérosols, engrais chimiques, bonbonnes de propane, insecticides, batteries d'automobile, peinture, colorants capillaires, détachants, décapants, poudres à récurer, vernis, fixatifs, ampoules fluocompactes, pesticides, nettoyants, cires, parfum, piles, produits d'entretien pour la piscine et antigels en sont de parfaits exemples. Pour en connaître la liste entière, consultez la section Environnement du site Internet de la Ville destinée aux RDD.

On suggère de:

- conserver les produits chimiques dans leur contenant d'origine, fermé hermétiquement;
- ne pas vous débarrasser de RDD dans les toilettes, dans le lavabo ou dans les ordures;
- ne pas les amasser;
- les garder hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Sachez que vous pouvez en tout temps déposer vos RDD à l'écoparc de la MRC de L'Assomption, situé au 134, chemin des Commissaires, à L'Assomption, durant les heures d'ouverture.

Par ailleurs, vous pouvez remettre en tout temps vos médicaments désuets ou inutilisés au comptoir d'une pharmacie et que la teinture et la peinture peuvent quant à elles être déposées dans les commerces qui en font la récupération. Veuillez aussi prendre note qu'un programme de récupération de piles est disponible à la Ville de Repentigny et que cette dernière met aussi à votre disposition de multiples points de collecte.

La collecte des encombrants

En ce qui à trait aux objets encombrants, soit les matières résiduelles qui excèdent un mètre de longueur (1 m) ou qui pèsent plus de vingt-cinq kilogrammes (25 kg), la Ville à mis en place un service de collecte vous permettant de vous en défaire adéquatement à une date précise, et ce, selon votre secteur de résidence.

La prochaine collecte aura lieu :

Secteurs 1 et 2 : le 16 octobre
Secteur 3 : le 14 octobre
Secteur 4 : le 15 octobre

Qu'est-ce qu'un encombrant?

La liste est longue, mais en voici quelques exemples :

- Appareils électroménagers;
- Appareils réfrigérants domestiques;
- Appareils électroniques;
- Mobilier;
- Appareils de chauffage;
- Tout autre objet d'usage domestique de grande dimension.

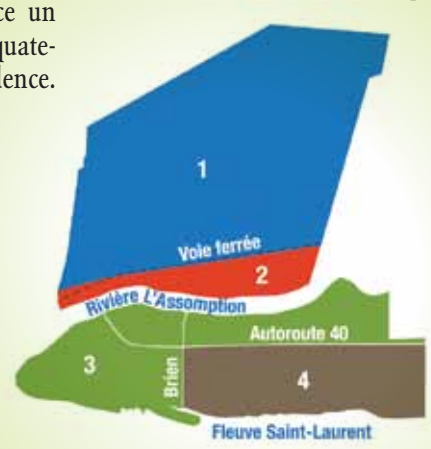

De cette façon, ces derniers pourront bénéficier d'un deuxième souffle et profiter à d'autres qui sont dans le besoin. Sinon, ils prendront le chemin du recyclage ou de la valorisation. Voilà une belle façon d'arrimer entraide et environnement!

Pour votre vieux réfrigérateur ou congélateur, il existe également le programme de récupération RECYC-FRIGO Environnement. N'hésitez pas à consulter le site Internet de la Ville et le bottin vert pour connaître les détails sur la façon de procéder et savoir comment vous départir de tout autre objet non désiré.

Nouvelles dispositions à la règlementation sur les feux extérieurs

Selon les nouvelles dispositions règlementaires concernant les feux extérieurs, il est désormais interdit d'allumer ou de permettre que soit allumé un feu de foyer extérieur avant 17 h. Comme il était déjà interdit de le faire sous des vents dépassant les 25 km/h, on ne peut dorénavant faire un feu en plein air en période d'interdiction d'arrosage. Pour terminer, les feux à ciel ouvert dans la bande riveraine ne sont, également, plus autorisés. C'est là une question de sécurité, mais aussi de protection de l'environnement.

Rappels pour un foyer extérieur conforme

L'installation d'un foyer extérieur sur le territoire repentignois est permise dans la cour arrière seulement. Celui-ci doit être situé à un mètre des lignes de la propriété et à quatre mètres d'un bâtiment selon le règlement municipal sur le zonage. Le foyer extérieur doit être fermé sur toutes ses faces, soit par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles. Il doit être muni d'une cheminée, laquelle doit être conçue afin d'éviter l'émission d'escarbilles et/ou d'étincelles. Il faut savoir en terminant que le règlement municipal sur les nuisances pose aussi certaines restrictions à propos des feux.

Pour de plus amples informations, consultez les règlements sur les foyers extérieurs no 268-2, de zonage no 65 et sur les nuisances no 43 sur le site Internet de la Ville. Contactez sinon le Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3620.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 10 septembre, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1
André Cyr — 450 585-3410
cyra@ville.repentigny.qc.ca

District 2
Georges Robinson — 450 654-9746
robinsong@ville.repentigny.qc.ca

District 3
Denyse Peltier — 450 581-5733
peltierd@ville.repentigny.qc.ca

District 4
Cécile Hénault — 450 654-3046
henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5
Éric Laporte — 450 581-5026
laportee@ville.repentigny.qc.ca

District 6
Sylvain Benoit — 514-602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca

District 7
Raymond Hénault — 450 581-0319
henaultr@ville.repentigny.qc.ca

District 8
Mario Morais — 450 654-4018
moraism@ville.repentigny.qc.ca

District 9
Serge Gauthier — 450-585-6616
gauthiers@ville.repentigny.qc.ca

District 10
Luc Gauthier — 514-713-8337
gauthierl@ville.repentigny.qc.ca

District 11
Francine Payer — 450 582-7711
payerf@ville.repentigny.qc.ca

District 12
Sylvie Langlois-Brouillette — 514 295-8376
langlois-brouillettes@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance — 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

M 103,5FM — Hebdo Rive Nord.com — Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.

Réalisation : Service des communications de la Ville de Repentigny
Infographie : JB2design
Impression : Imprimerie Rivest
Distribution : Postes Canada
Tirage : 35 700 exemplaires

100% 100% BIO GAZ